



Robert et Solange ont déjà fait appel au relais à domicile à deux reprises, ils en sont très satisfaits. Retrouvez leur témoignage dans le Fil Bleu n°44.

Ce service venant au secours des aidants épuisés, permet de planifier une présence au domicile de la personne malade avec un professionnel du CIAS qualifié et formé à l'accompagnement Alzheimer.

maladie d'Alzheimer

Le CIAS créé le relais à domicile

Sur le modèle du « baluchonnage » au Canada, le CIAS propose à titre expérimental, dans le cadre de la Parenthèse d'Aloïis*, une nouvelle solution de répit pour les proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de pathologies apparentées.

Une solution pour les aidants

L'idée de ce service est avant tout de permettre à l'aidant de s'octroyer un peu de temps libre tout en lui garantissant que son proche est en sécurité et entouré à son domicile. Isabelle Croset, directrice du CIAS explique que « cette nouvelle formule permet aux personnes aidées de rester dans leur environnement et de conserver leurs habitudes. Cette prestation offre un service complémentaire à ceux proposés par l'accueil de jour thérapeutique de l'Escale et par l'hébergement temporaire à la Résidence La Prairie. Notre objectif est de diversifier notre offre pour répondre aux besoins de chacun ! »

Un service sur-mesure

Pas évident pour les aidants de conserver une vie sociale, professionnelle ou familiale avec une personne dépendante à charge ni même de prendre soin de leur propre

santé. Isabelle Croset rappelle que « c'est pour ces raisons que le CIAS a mis en place un système de relais opérationnel 24h/24. Une dizaine d'agents se sont déjà portés volontaires pour accomplir cet accompagnement spécifique et je me réjouis de cet engouement spontané de mes équipes. » Et de poursuivre: « Ce service innovant propose trois formules de relais, de quoi permettre d'individualiser au mieux nos prestations pour permettre aux aidants de s'accorder une pause et ensuite être capable d'accompagner leurs proches avec plus de sérénité et plus longtemps. Des études relatent que 40 % des conjoints décèdent avant la personne qu'ils accompagnent, des résultats qui nous incitent à déployer des aides spécifiques pour permettre de soutenir durablement ces personnes. » ■

*Les services de la Parenthèse d'Aloïis: soutien psychologique à domicile, pause café des aidants, activités aidants-aidés avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé.

3 formules

RELAIS PAUSE

4 à 6H

d'intervention sans nuit

RELAIS DÉTENTE

6 à 12H

de garde continue

RELAIS RÉPIT

12 à 24H

RENOUVELABLES
jusqu'à une semaine

+ d'Infos:

Pôle bien vieillir à domicile
04 50 63 48 00